BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1227

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

330 001 645 RCS Lille-Métropole.
FLIP.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Capital : 410000 EUR.
Adresse : rue Pierre Et Marie Curie, 59147 Gondecourt.
Précédent propriétaire : 330 001 645 RCS Lille-Métropole. **FLIP.** 445 283 716 RCS Lille-Métropole. **GT MANAGEMENT.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : FLIP Société Par Actions Simplifiée au capital de 410 000 € Siège social : rue Pierre et Marie Curie 59147 GONDECOURT 330 001 645 RCS LILLE GT MANAGEMENT Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 769 268 € Siège social : rue Pierre et Marie Curie 59147 GONDECOURT 445 283 716 RCS LILLE AVIS DE PROJET DE FUSION Suivant acte sous seing privé en date du 19 juin 2020, les sociétés ci-dessus ont établi un projet de fusion par voie d'absorption, par la société FLIP, de sa société mère, la société GT MANAGEMENT. La Société FLIP procédera, un instant de raison avant la réalisation de la fusion objet du présent projet, à une augmentation de capital d'un montant de 1 300 €, pour porter le capital de 410 000 € à 411 300 € par prélèvement de pareille somme sur le poste « autres réserves », et élévation corrélative de la valeur nominale des titres de 19,937 € à 20 € : à l'issue de cette opération le capital social sera de 411.300 € divisé en 20 565 actions de 20 € chacune. La société GT MANAGEMENT fera apport de la totalité de son actif, évalué à 7 909 426 euros moyennant la prise en charge de la totalité de son passif, évalué à 4 078 328 euros, soit un apport net d'un montant de 3 831 098 euros. Les comptes des sociétés GT MANAGEMENT et FLIP utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés au 31 décembre 2019, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées. Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun, les apports de la société absorbée sont évalués à leur valeur nette comptable au 31 décembre 2019. En rémunération de cet apport-fusion, la société FLIP augmentera son capital social d'un montant de 470 540 euros, pour le porter de 411 300 euros à 881 840 euros, par création de 23 527 actions nouvelles d'une valeur nominale de 20 euros chacune qui seront directement attribuées aux associés de la société GT MANAGEMENT (Société Absorbée), à raison de 25 actions de la société FLIP (Société Absorbante), pour 10 actions de la Société GT MANAGEMENT (Société Absorbée). La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés (soit 3 831 098 euros) et la valeur nominale des actions

qui seront créées par la société FLIP, au titre de l'augmentation du capital susvisée (soit 470 540 euros), égale en conséquence à 3 360 558 euros, constituera une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la société FLIP et sur laquelle porteront les droits de tous les associés anciens et nouveaux. Toutefois, la société GT MANAGEMENT étant propriétaire de 20 561 actions de la société FL1P, si la fusion se réalise, cette dernière recevra ses propres actions dans le cadre de cette opération. En conséquence, si la fusion se réalise, la société FLIP procédera immédiatement après l'augmentation de capital ci-dessus, à une réduction de capital d'un montant égal à la valeur nominale des 20 561 actions de la société FLIP apportées par la société GT MANAGEMENT (société absorbée), lesdites actions étant annulées, soit une réduction de capital d'un montant de 411 220 €. En conséquence, au terme de cette opération et de ces augmentation et réduction de capital, le capital social de la société FLIP s'élèvera à un montant de 470 620 €. La différence entre la valeur d'inscription de ces 20 561 actions, soit 5 096 132 euros, et le montant de la réduction de capital nécessaire à l'annulation de ces 20 561 actions, soit 411 220, différence égale à 4 684 912 euros, s'imputera sur la prime de fusion qui s'élève à 3 360 558 euros, à due concurrence, et le solde, soit 1 324 354 euros, sur le compte « Autres réserves ». La fusion sera réalisée avec un effet rétroactif au 1er janvier 2020, ladite fusion placée sous le régime spécial mentionné à l'article 210 A du Code général des impôts. La société GT MANAGEMENT sera dissoute par anticipation et de plein droit, par le seul fait de la fusion et à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE le 24 juin 2020. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis..

